

# Réunion de rentrée 2021 Classes de Première

# Bienvenue

## Au lycée Joachim du Bellay

# Les effectifs (au 2 septembre 2021)

2 <sup>nde</sup>	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		Total	2020
	35	34	36	35	34	35	35	36	35	36	24		375	377
1 <sup>ère</sup>	Gen1	Gen2	Gen3	Gen4	Gen5	Gen6	Gen7	Gen8	Gen9	ST10	ST11	S2TMD		
	22	24	34	30	35	33	32	33	33	46	23	14	359	354
Tle	Gen1	Gen2	Gen3	Gen4	Gen5	Gen6	Gen7	Gen8	Gen9	ST10	ST11	S2TMD		
	24	23	32	33	30	30	34	34	34	21	34	24	353	345
Total													1087	1076
BTS 1													31	33
BTS 2													27	34
ECG 1													32	34
ECE 2													30	35
Total Sup													120	136
Total JDB													1207	1212

# Effectifs de l'internat

- Internes à Joachim :  
189 élèves  
(234 demandes, 37 non admis)
  
- Autres internes sur Angers :  
4 garçons au lycée Jean Moulin  
17 filles au Lycée David d'Angers

# Structure niveau Première

Ières	363	255 F	108 G	Enseignements de spécialités	Enseignements optionnels	Sect° spéc.
<b>IGEN 1</b>	22	17	5	<b>HGGSP / HLP / LLCE-A / LLCE-E / SVT / SES / HDA/ Maths/ Mus/ PC</b>	<b>Ara3 / A-Plast / HDA / Mus / Théâtre</b>	
<b>IGEN 2</b>	24	21	3	<b>SVT/ A-Plast/ HGGSP/ HDA/ Maths/ PC/ SES/ LLCE-A/ HLP</b>	<b>Ara3 / A-Plast / HDA / Mus</b>	
<b>IGEN 3</b>	34	22	12	<b>Maths/ A-Plast/ LLCE-A/ HGGSP/ HLP/ PC/ SVT</b>	<b>A-Plast / HDA / Mus / Rus3 / Ara3 / Théâtre</b>	
<b>IGEN 4</b>	29	25	4	<b>A-Plast/ LLCE-A/ HGGSP/ HLP/ PC/ SES/ Maths/ LLCE-E/ SVT</b>	<b>Ara3 / A-Plast / Rus3 / Théâtre</b>	
<b>IGEN 5</b>	35	26	9	<b>A-Plast/ LLCE-A/ HGGSP/ HLP/ SES/ Maths/ Mus/ HDA/ SVT</b>	<b>Ita3/ Ara3 / A-Plast / HDA/ Mus / Rus3/ Théâtre</b>	
<b>IGEN 6</b>	33	21	12	<b>LLCE-A/ HGGSP/ HLP/ Maths/ PC/ SES/ SVT/ HDA</b>	<b>Ara3 / A-Plast / Mus / Ita3 / HDA</b>	<b>EURO</b>
<b>IGEN 7</b>	32	25	7	<b>A-Plast/ LLCE-A/ HGGSP/ HLP/ Mus/ SES/ HAD/ Maths/ PC/ SVT</b>	<b>Ara3 / A-Plast / HDA/ Mus/ Théâtre</b>	<b>EURO</b>
<b>IGEN 8</b>	35	29	6	<b>A-Plast/ HGGSP/ HLP/ HDA/ LLCE-A/ SES/ Maths. PC/ SVT</b>	<b>Ara3 / Ita3 / Mus / Rus3 / Théâtre</b>	<b>ABIBAC</b>
<b>IGEN 9</b>	35	23	12	<b>A-Plast/ LLCE-A/ HGGSP/ HLP/ Mus/ SES/ Maths/ PC/ SVT</b>	<b>Ara3 / A-Plast / HDA / Ita3 / Rus3 / Mus</b>	<b>ABIBAC</b>
<b>IST 10</b>	47	23	24		<b>Théâtre</b>	
<b>IST 11</b>	23	13	10		<b>A-Plast</b>	
<b>IS2TMD</b>	14	10	4			

# Enseignements de spécialité

- **Niveau Première :**
  - 72 combinaisons (63 l'an dernier)
  - Les plus courantes : M/PC/SVT (39), HGGSP/SES/HLP (20), M/SES/HGGSP (19)
  - 28 suivies par un seul élève (21 l'an dernier)
- **Niveau Terminale :**
  - 36 combinaisons (38 l'an dernier)
  - Les plus courantes : SES/HGGSP (35), Maths/PC (21) Arts Plast/LLCEA (21)
  - 6 choisies par un seul élève (5 l'an dernier)

# Suivi des classes

- **CPE niveau Première :**

Madame CAPPE

- **Personnels de direction :**

- **Ières 1 à 4, ST10 et ST11 :**

M. Le Pors, proviseur

- **Ières 5 à 9 et S2TMD :**

Mme Lavalie, proviseure adjointe



# Crise sanitaire Covid 19

Protocole sanitaire des écoles et des  
établissements scolaires

Année scolaire 2021-2022





# Contexte et protocole sanitaires

- **Le virus et ses variants continuent de circuler** dans la population
- **Vaccination des adultes et des jeunes de 12 à 17 ans vivement conseillée par le gouvernement**
- **Vaccination et Pass sanitaire pas obligatoires** pour accéder à l'établissement et à la restauration scolaire (obligation pour sorties si visite d'une institution qui demande le Pass)
- **Protocole sanitaire maintenu** (masque en intérieur, lavage des mains, aération des locaux, désinfection des surfaces, distanciation et limitation du brassage lorsque le masque ne peut être porté).
- **4 scénarios en fonction de niveaux de circulation du virus** sur un territoire, évalués par les autorités. **Rentrée niveau jaune.**
- **Obligation pour les établissements de mettre en place des plans de continuité pédagogique dès la rentrée**, en fonction de ces différents niveaux, avec un volet pédagogique, un volet numérique et un volet matériel.



# Protocole sanitaire niveau jaune rentrée 2021 | Joachim du Bellay

- **Respect des gestes barrière**
- **Aération des locaux (capteur de Co2 mobile fourni par la Région, installé au restaurant scolaire dans un premier temps)**
- **Restauration scolaire : respect des zones indiquées par les surveillants. Libérer la table dès que le repas est fini, pour les autres élèves. Manger en groupe avec les élèves avec qui on était en cours précédemment, et le plus possible toujours avec les mêmes. Laisser une place vide à table entre chaque groupe**
- **En cas de symptôme au domicile, consulter et se faire tester, ne pas venir au lycée. Si des symptômes apparaissent au lycée, se rendre immédiatement à l'infirmerie, rentrer chez soi, se faire tester**
- **Prévenir l'établissement (infirmière) en cas de cas positif. Dans ce cas le lycée répertorie les cas contacts potentiels au lycée, et fournit la liste à la cellule Contact Tracing. Cette cellule définit les cas contact à risque et prévient les familles et l'établissement. Si l'élève dispose d'une vaccination complète (deux doses), il peut continuer à venir en cours. Les non vaccinés restent à domicile pendant sept jours**

# 4 niveaux de fonctionnement

COVID-19				
ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022				
PROTOCOLE ET CADRE DE FONCTIONNEMENT				
Le passage d'un scénario à un autre est arrêté en fonction du contexte sanitaire général apprécié par territoire et au vu de l'avis des autorités de santé.				
	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	NIVEAU 4
Doctrine d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• Cours en présentiel au lycée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• Cours en présentiel au collège</li> <li>• <b>Hybridation au lycée selon le contexte local</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cours en présentiel en école primaire</li> <li>• <b>Hybridation pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> avec jauge à 50 %</b></li> <li>• <b>Hybridation au lycée avec jauge à 50 %</b></li> </ul>
Protocole sanitaire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter du collège</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation des regroupements importants</b></li> <li>• Désinfection des surfaces fréquemment touchées <b>une fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire en intérieur pour les personnels et <b>les élèves à compter de l'école élémentaire</b> (droit commun en extérieur)</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire</b></li> <li>• Désinfection des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire après chaque service</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Maintien des mesures renforcées d'aération et lavage des mains</li> <li>• Port du masque obligatoire <b>en intérieur et en extérieur</b> pour les personnels et les élèves à compter de l'école élémentaire</li> <li>• <b>Limitation du brassage par niveau obligatoire et par classe pendant la restauration dans le 1<sup>er</sup> degré</b></li> <li>• Désinfection des tables, des surfaces les plus fréquemment touchées <b>plusieurs fois par jour</b> et des tables du réfectoire, si possible, <b>après chaque repas</b></li> </ul>
Activités physiques et sportives	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pas de restriction</b> à l'exercice des activités physiques et sportives (APS)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en intérieur. En intérieur, absence de sports de contact et distanciation adaptée selon la pratique sportive</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées en extérieur ainsi qu'en <b>intérieur pour les activités de basse intensité</b> compatible avec le port du masque et les règles de distanciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités physiques et sportives autorisées <b>uniquement en extérieur et dans le respect d'une distanciation de 2 mètres</b></li> </ul>
Protocole de contact-tracing	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Écoles</b> : fermeture de la classe dès le 1<sup>er</sup> cas et poursuite des apprentissages à distance</li> <li>• <b>Collèges et lycées</b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>- les élèves contact à risque sans vaccination complète poursuivent pendant 7 jours leurs apprentissages à distance</li> <li>- les élèves contact à risque justifiant d'une vaccination complète poursuivent les cours en présentiel</li> </ul> </li> </ul>			



EDUCATION.GOUV.FR/INFO-CORONAVIRUS

Août 2021



# Le cycle terminal

## Les enjeux de la classe de première

1

## La réussite au baccalauréat

# Baccalauréat session 2023

- Textes de référence :

Décret n° 2021-983 du 27 juillet 2021, Arrêté du 27 juillet 2021, Note de Service du 28 juillet 2021 (BO n° 30 du 29 juillet 2021)

**Epreuves terminales = 60 % de la note de l'examen**

**Contrôle continu = 40 % de la note de l'examen**

Les matières évaluées sous forme d'épreuves terminales :

- **Le français (Epreuves anticipées en fin de première) Coef. 10**
- **La philosophie (fin de terminale) Coef. 8 Voie G / Coef. 4 Voie T**
- **Enseignement de spécialité 1 (terminale) Coef. 16**
- **Enseignement de spécialité 2 (terminale) Coef. 16**
- **Grand oral (fin de terminale) Coef. 10 Voie G / Coef. 14 Voie T**

# Baccalauréat session 2023

## Les matières évaluées sous forme de contrôle continu :

- **5 matières représentent chacune 6 % de la note du baccalauréat, la note de l'examen correspondant à la moyenne des moyennes annuelles de première et de terminale, à égalité, pour 4 d'entre elles :**
  - ✓ **Histoire-géographie**
  - ✓ **Enseignement scientifique (voie G) ou mathématiques (voie T)**
  - ✓ **Lv A**
  - ✓ **Lv B**
- **En EPS la note du bac provient du CCF de la classe de terminale**
- **L'enseignement de spécialité suivi uniquement en première compte pour 8 % du total du baccalauréat (moyenne de première)**
- **L'EMC compte pour 2 % (moyenne de 1<sup>ère</sup> I, moyenne de Tle I)**

# Tableau des coefficients

## Annexe – Tableau des coefficients

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1	16		16	16		16
Enseignement de spécialité 2	16		16	16		16
Grand oral	10		10	14		14
			<b>60</b>			<b>60</b>
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 <sup>re</sup>	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive	6		6	6		6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			<b>40</b>			<b>40</b>

# Prise en compte des options

- **Chaque option** est prise en compte avec un coefficient 2 pour la classe de première et un coefficient 2 pour la classe de terminale. Ces coefficients s'ajoutent à la somme des coefficients portant sur les enseignements obligatoires.
- Les candidats ne peuvent être évalués au total sur plus de deux enseignements optionnels. (voie générale : 1 maxi en 1<sup>ère</sup>, 2 en terminale ; voie technologique : 2 maxi sur chaque niveau)
- L'inscription à une option à l'examen emporte, pour le candidat, l'obligation de faire valoir ses résultats en contrôle continu dans cet enseignement.

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Option 1	2	2	4	2	2	4
Option 2		2	2	2	2	4
LCA Latin	2	2	4			
LCA Grec	2	2	4			
Tous enseignements optionnels	6	8	14	4	4	8



# Organisation du contrôle continu

- **Définition d'un projet d'évaluation par établissement**
  - Les notes du contrôle continu ne donnant pas lieu à une épreuve terminale ont valeur certificative pour l'examen
  - Cela implique définition d'un projet d'évaluation par établissement, à l'issue d'une réflexion menée par les enseignants, en référence à un guide national à paraître sous peu  
(cadre, principes communs, modalités d'évaluation, critères, harmonisation, devoirs communs, ...)



# Absentéisme et épreuves ponctuelles de remplacement

- **Pluralité de notes nécessaires pour constituer une moyenne représentative pour l'examen**
- **Obligation d'assiduité pour les élèves, et de se soumettre aux évaluations**
- **En cas d'absence à une évaluation pouvant remettre en cause la représentativité de la moyenne, nouvelle évaluation organisée**
- **Le projet d'évaluation de l'établissement prévoit le nombre minimum de notes nécessaires**
- **En cas de nombre de notes trop faible, élève convoqué à une évaluation ponctuelle de remplacement (comme pour les candidats individuels). La note à cette évaluation remplace la moyenne du contrôle continu de l'élève.**

# Le cycle terminal

## Les enjeux de la classe de première

2

## Le projet d'orientation



## Voie générale : des choix importants

- **Le choix entre les enseignements de spécialité :**  
un enseignement abandonné en terminale, 6 heures hebdomadaires de cours en terminale pour les deux conservés
- **Le choix possible d'une option de terminale (3h) :**
  - Mathématiques expertes
  - Mathématiques complémentaires
  - Droit et grand enjeux du monde contemporain
- **Critères de choix :** résultats, appétence, poursuite d'études



# Un exemple

## Poursuite d'études en CPGE ECG

### **CPGE économiques et commerciales** Enseignements incontournables en première et terminale

- un enseignement de mathématiques (spécialité ou option)
- et
- un enseignement de spécialité parmi :
  - histoire - géographie, géopolitique et sciences politiques
  - humanités, littérature et philosophie
  - langues, littératures et cultures étrangères
  - sciences économiques et sociales

# Dans la voie technologique STMG

## ↪ En Première :

↪ Sciences de gestion et numérique

↪ Management

↪ Droit et économie

## ↪ En Terminale :

↪ Management, sciences de gestion et numérique avec un **enseignement spécifique \***

↪ Droit et économie

**\* Choix d'une spécialisation entre : Droit et économie, Mercatique, Gestion et finances**

# Dans la voie technologique S2TMD

## ↪ En première :

- ↪ **Économie, droit et environnement du spectacle vivant**
- ↪ **Culture et sciences chorégraphiques ou musicales**
- ↪ **Pratique chorégraphique ou musicale**

## ↪ En terminale :

- ↪ **Culture et sciences chorégraphiques ou musicales**
- ↪ **Pratique chorégraphique ou musicale**

# PARCOURSUP

- Choix des poursuites d'études à saisir sur la plateforme en Terminale

**Mais attention :**

- Bulletins trimestriels de première pris en compte !



**Pour la réussite de vos enfants, de nos élèves**

**Relations de confiance**

**Dialogue, communication**

# Bonne année scolaire 2021 - 2022